

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

## ELISA CHRIS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 19 avril 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 7 avril 2025 sous réserves d'incidents**





Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

**ELISA CHRIS**

**Société par actions simplifiée en liquidation**

**Au capital de 1 000 euros**

**Siège social : Avenue Jean GIONO, 84500 BOLLENE**

**Siège de liquidation : chez Monsieur Christian DEIDIER, 207 Chemin de la Vialasse, 26790 BOUCHET**

**922 090 279 RCS AVIGNON**

Aux termes d'une délibération en date du 17.09.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il y avait lieu à dissolution de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17.09.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian DEIDIER, demeurant 207 Chemin de la Vialasse, 26790 BOUCHET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Christian DEIDIER, 207 Chemin de la Vialasse, 26790 BOUCHET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

Christian DEIDIER